

Commune de Saint-Alban-de-Roche

4.2.b. Document graphique
Planche Nord
Echelle : 1/2500e

Zonage avec risques naturels hors emplacements réservés et autres servitudes d'urbanisme

Vu pour être annexé
à mon arrêté de mise à l'enquête publique
de la modification n° 2 du PLU
en date du

Le Maire,
Christophe LAVILLE

LES ZONES ET LES SECTEURS

OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

ZONES URBAINES

Ua	Zone agglomérée dense
Ub	Zone d'extension dense
Uc	Zone d'extension de faible densité
Ucpe	Zone d'extension de faible densité (périmètre de protection éloigné du captage Manin)
Uh	Zone urbaine de gestion du bâti existant
Ue	Zone urbaine de sport et loisirs
Ui	Zone d'activités économiques

ZONES A URBANISER

AU	Zone à urbaniser
AUa AUb	Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat
AUe	Zone d'urbanisation à aménager à vocation de sport et loisirs

RISQUES NATURELS

Secteurs de risques naturels
traduisant la carte des aléas, 1/5000, Alp'Géorisques, août 2025

	Secteur "constructible sous conditions spéciales" (B)
Bc2	Risque de crue des rivières
B1/1-B1/2	Risque d'inondations en pied de versant
Bt1	Risque de crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
Bv1-Bv1a Bv2	Risque de ravinnements et de ruissellements sur versant
Bg1-Bg2	Risque de glissements de terrain

☐ Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)

RCc3-RCc4	Risque de crues rapides des rivières
RCn2-RCn3	
RCn4	
RT3	Risque d'inondations en pied de versant
RT2-RT4	Risque de crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
RV2, RV3	
RV4	Risque de ravinements et de ruissellements sur versant
RG2-RG3	Risque de glissements de terrain
ETG	Etangs

Risques de retrait gonflement des sols argileux "Br"
exposition au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux,
issu de la cartographie du BRGM (1/50000e - août 2019)

Br Secteur faiblement exposé

